

ANDRÉ ORTEGA N'EST PLUS

Il vécut sa tendre enfance à Boucau, partira sur Bayonne et s'installera à Mouguerre, où il fondera une belle famille avec son épouse Louise, qui lui donnera trois filles admirables.

Parmi ses multiples activités professionnelles, à la demande de Jean Abbadie, maire de la commune, il rejoindra dans les années 80 comme responsable, les services techniques municipaux de Boucau pendant huit ans. Nombreux seront Boucalais et Boucalaises, satisfaits de son travail exécuté toujours à l'avantage du collectif, avec beaucoup de soin et de bienveillance.

Parce qu'il aimait les gens, il saura activement se montrer Solidaire. Tout d'abord chez les Pompiers, en tant que volontaire pendant 5 ans. Sur le plan associatif, il intégrera les Parents d'Elèves du Port, l'Amicale Laïque de Mouguerre. Il deviendra responsable bénévole pendant plus de trente ans au Secours Populaire Français Pays Basque-sud des Landes, dont 20 ans membre du Comité National. Il sera membre de la FNACA de Mouguerre depuis sa création. Avec ses camarades, il créera et deviendra



responsable de la cellule du PCF de Mouguerre, au sein de laquelle il militera avec enthousiasme.

Plus que tout autre, au travers de souvenirs qui pouvaient apparaître anodins, transparaissait son Humanisme. André a vécu totalement, pleinement, parce qu'il n'a jamais cessé de donner un sens à sa vie, en le liant toujours à celui des autres.

André restera toujours dans nos pensées lors de nos manifestations, ce qui lui permettra d'être présent par procuration, à nos justes combats, pour lesquels notre cher Camarade, ne s'est jamais départi.

Nous continuerons ce que qu'il a voulu « L'amour de la justice et de la liberté, un fruit qui ne se gâte point, car il a le goût du bonheur ». C'est ainsi que s'exprimait joliment, Paul Éluard, autre grand poète communiste.

Adieu André et merci d'avoir partagé et lutté avec nous, pour concrétiser le rêve d'un monde plus juste, plus libre et plus égalitaire. ■

Alain DA SILVA

LES FAUSSES NOTES DU MOZART DE LA FINANCE

Alors que le Nouveau Front Populaire n'est pas encore aux manettes de la France, la Cour des Comptes pointe la situation des Finances Publiques qui aurait désormais virée de « préoccupante » à « inquiétante ». Par ailleurs la Commission Européenne a engagé une procédure à l'encontre de sept pays de l'Union Européenne dont la France pour déficit excessif.

Le Président de la Cour des Comptes livre le chiffre qui fâche : le déficit public s'établit à 5.5% du PIB (Produit Intérieur Brut) soit à 154 milliards d'euros ou 0.6 points au-dessus des prévisions.

Dans les causes qui ont entraîné cette situation on trouve notamment « Les mesures discrétionnaires de baisses d'impôts et de cotisations pour les entreprises, soient 10,7 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'Etat. D'où selon la Cour des Comptes, le creusement de la dette publique estimées à 3100 milliards d'euros soit 110% du PIB.

Alors Bercy tente de se justifier : cela serait imputable au Covid, ouais, il a bon dos le Covid, sauf que les partenaires de la Zone Euro qui ont pris des mesures exactement comparables ne font pas face aux mêmes résultats : en 2025, la dette publique française devrait atteindre 15,2 points contre 3,7 points en Allemagne, 5,9 points en Espagne et 4.7 points en Italie.

Mais pour autant pas question de remettre en cause les cadeaux aux entreprises et aux actionnaires et pas davantage se tourner vers une augmentation des recettes avec la suppression des cadeaux sus mentionnés, des niches fiscales aussi inutiles qu'inefficaces dont le CIR (Crédit d'impôt recherche), le retour à l'ISF (Impôt sur la Fortune), une fiscalité plus progressive... Ça le Nouveau Front Populaire peut le faire. ■

Maurice GARCIA

HOMMAGES

L'Étincelle

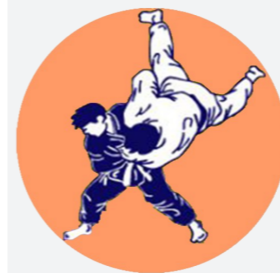


L'INFO DE BOUCAU vue par les Communistes boucalais

été 2024

EDITO

APRÈS LES ÉLECTIONS, MENONS LE COMBAT !



Le peuple de France a voté et il a exprimé massivement son rejet de la politique menée par Macron. Dans le même temps, nos concitoyens ont refusé les solutions simplistes et dangereuses du RN. Nous avons tous ensemble rejeté l'impensable. Mais ne nous trompons pas, notre pays est lassé et exténué des politiques d'austérité. Assez des bas salaires, assez de la casse des services publics, assez du mépris de nos milliardaires et actionnaires qui vendent la France et tous ses salariés. **Ce vote exprime également la colère des plus faibles abandonnés mais se trompant d'adversaire.**

Les électeurs de gauche, jeunes et moins jeunes, ne font pas un chèque en blanc aux élus et aux partis du Nouveau Front Populaire. **Si nous avons largement contribué localement à l'élection de Colette Capdevielle, nous saurons être vigilants pour prévenir toute défaillance et nous saurons la soutenir pour appliquer notre programme.** Nous avons senti cette volonté forte de donner un nouvel horizon et de transformer, en profondeur, notre société.

Les communistes du Boucau appellent tous les autres partis de gauche et écologistes, les syndicalistes et tous les bénévoles associatifs à s'approprier sur Boucau le programme du Nouveau Front Populaire et tout faire pour

sa mise en œuvre. Nous avons tant à faire pour le logement, pour l'emploi, contre la précarité, pour la formation et l'éducation, pour la santé, pour les services publics, pour l'environnement et pour l'écologie. Cela se traduit à Boucau par le refus, par exemple, que notre belle cité ne soit qu'une ville-dortoir à la périphérie des villes de la côte et soumise, elle aussi, à la spéculation immobilière.

Il n'y aura pas d'avenir radieux sans l'implication de toutes et tous. **Soyons actrices et acteurs du mouvement social pour construire cette force de gauche capable d'imposer d'autres choix que ceux imposés par la finance et tourner la page du libéralisme.** Ces derniers jours, le succès des Jeux olympiques nous montre l'image de la France que nous aimons : en communion dans sa diversité. Cela nous fait vraiment du bien après ces tristes périodes électorales. Après cette trêve des JO et à l'approche de la rentrée, n'attendons pas la ou le Premier ministre providentiel comme le père Noël. Prenons notre avenir en main en répondant aux sollicitations des acteurs sociaux. Encourageons et répondons présent aux appels à manifester. N'oublions jamais que c'est uniquement lorsque les syndicalistes, les militantes et militants de gauche sont dans l'action et lorsque la masse des citoyens répond présent que nous engrangeons des avancées sociales. Bonne rentrée à toutes et tous ! ■

Dominique LAVIGNE

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 à Boucau : quelques enseignements.

Le taux de participation au premier tour à Boucau a été de 74,42 %, pour 70,86 % sur la circonscription. **La candidate du NFP Colette Capdevielle a obtenu 1606 voix soit 36,11 % (32,30 circo).**

Le candidat Front National a obtenu 1378 voix soit 30,98 %. Tandis que la Députée sortante Florence Lasserre en troisième position avec 900 voix s'est désistée. Jamais à Boucau l'on aurait pu imaginer que le RN puisse obtenir un tel résultat.

Le 7 juillet pour le second tour le NFP et le RN s'affrontaient. Le taux de participation était plus élevé : 75,02 % (70,72 % sur la circo).

Dans notre commune, avec 2575 voix et 61,18% Colette Capdevielle l'emportait sur le candidat du RN, qui faisait

quand même 256 voix de plus qu'au premier tour. Au premier tour, le candidat d'extrême droite Reconquête faisait quant à lui 35 voix ! Au niveau de toute la circonscription, avec 40 607 voix (62,64 %) la candidate du NFP était élue.

Comment comprendre que de plus en plus d'électeurs adhèrent à ces idées xénophobes, où la haine de l'autre devient plus forte que l'esprit d'accueil, de solidarité, de fraternité qui prévalaient il y a peu de temps encore à Boucau ? On peut comprendre que ce vote soit pour certains un cri de colère, de révolte mais n'est-ce pas se battre contre son camp tant la connivence du RN avec le patronat est apparue évidente par son renoncement aux mesures sociales qu'il avait promises (tout remis à un éventuel audit en 2025). Le masque est tombé. ■

Maurice GARCIA



Contactez nous, par mail : contact@boucaupcf.fr ou par notre site : <https://www.boucaupcf.fr/>

Responsable de la publication : Jean Molères – Supplément des Nouvelles des PA – Commission paritaire : 0123P11421



UN LOGEMENT POUR TOUS : UN DROIT TOUJOURS À CONQUÉRIR

LE DROIT AU LOGEMENT est un droit universel, reconnu par notre constitution. Pourtant la spéculation immobilière et foncière, qui rend la construction et les loyers plus chers, le manque chronique de logements sociaux par défaut de construction fait de ce poste de dépenses le plus important des ménages (+ de 25 % du budget !). La réforme des APL vient d'entrer en vigueur et va fragiliser plus de 6,6 millions de locataires dont 800 000 étudiants, mais ce sont aussi les bailleurs sociaux déjà fragilisés qui voient leurs fonds propres réduits.

La "loi Airbnb", loi de régulation des logements saisonniers, a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale le lundi 29 janvier 2024. Une première étape vers un rééquilibrage entre meublés touristiques et logements à l'année dans les régions les plus attractives de France. La mesure la plus emblématique de ce texte entend réduire à 30% le taux d'abattement fiscal dont bénéficient les revenus issus des locations des meublés de tourisme, contre 71% ou 50% actuellement, avec une exception en "zone rurale très peu dense" où l'abattement resterait à 71%. Outre ce volet fiscal, le texte prévoit également de donner des outils supplémentaires aux communes qui

souhaitent réglementer davantage les choses sur leurs territoires (c'est le cas notamment au Pays basque.

L'Assemblée nationale avait commencé début décembre l'examen de cette proposition de loi transpartisane d'Annaïg Le Meur (Renaissance) et Iñaki Echaniz (PS), sans parvenir à aller jusqu'au vote.

Les sénateurs Ian Brossat (PCF) et Max Brisson (LR) ont saisi le Conseil d'État, avec plusieurs associations de professionnels du tourisme et de l'hôtellerie, après avoir porté les amendements réduisant l'abattement fiscal dont bénéficient les locations de type Airbnb.

L'obstination du gouvernement de maintenir les abattements pouvant aller jusqu'à 71% a fini par être censurée.

Cette décision « marque un tournant décisif dans la lutte contre les avantages fiscaux injustifiés dont bénéficie la location Airbnb face à la location nue. Elle pourrait également ouvrir la voie à d'autres actions en justice contre des dispositifs similaires », se réjouit Ian Brossat sénateur communiste dans un communiqué. ■

Franck SAUBAUX

NOUVEAU HOLDUP DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Depuis le premier mai, le montant des participations forfaitaires et franchises médicales a doublé. Il nous en coûtera entre autres 1€ par boîte de médicaments au lieu de 50 cts, 2€ pour les actes, consultations des médecins, les examens et analyses biologiques...au lieu de 1€. Pour les transports sanitaires ce sera 4€. La mesure devrait générer environ 850 millions d'euros d'économie.

C'est clair, le malade est l'ennemi de la logique de rentabilité de Macron. Il est perçu comme un profiteur qu'il convient de responsabiliser sous contrainte financière. "En même temps" les laboratoires pharmaceutiques continuent de s'engraisser sur le dos des malades et de la SECU, les exonérations des cotisations sociales offertes aux entreprises ne sont pas compensées par le gouvernement et creusent le déficit de la SECU qui était jusqu'à lors très bien financée par les seules cotisations de la population active et des retraités.

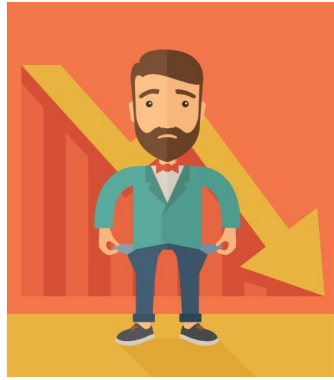
L'État va chercher l'argent qu'il n'a pas, y compris dans les caisses qui ne lui appartiennent pas : retraite, chômage, sécu. Les citoyens sont ainsi de plus en plus pénalisés : ils financent maintenant triplement leur système de santé via leurs cotisations, l'impôt avec la CSG entre autres, et les franchises et forfaits médicaux non remboursés par les mutuelles. ■

Maurice GARCIA



T'AS PAS CENT BALLES ?

Lu dans le compte rendu de la commission finances du 11 juin dernier et concernant la situation budgétaire au 31 mai, l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 500 000 €, ligne ouverte « au cas où » pour faire la jonction entre des paiements et



l'encaissement de recettes. Parallèlement, les recettes attendues ne sont pas au RDV du fait d'une baisse importante des droits de mutation et de la taxe d'aménagement. En conséquence, Monsieur le Maire a décidé de suspendre toute dépense d'investissement en attendant un retour à meilleure fortune.

Vous l'aurez deviné, la situation financière de la commune est particulièrement difficile. Certes, les collectivités territoriales sont en difficulté actuellement mais la situation de Boucau est particulièrement récurrente, situation que nous avons maintes fois dénoncée dans ces colonnes. Bref les caisses sont quasiment vides et les conséquences seront désastreuses pour le cadre de vie des boucalaises et boucalais. Faudra-t-il bientôt organiser un Boucauthon ? ■

La rédaction (inquiète) de l'Étincelle

« SALLE » TEMPS POUR LA CULTURE



C'est l'histoire d'une association communale qui désire organiser une manifestation culturelle. Elle va donc voir le maire de la dite commune et le dialogue s'engage ainsi :

- Monsieur le Maire, nous voudrions disposer de la salle de spectacle pour organiser une manifestation.

- D'accord mon bon monsieur mais vous devrez déboursier 2000€ !

- 2000 € mais en tant qu'association communale la salle devrait nous être mise à disposition gratuitement

- Non, cette salle est bien communale sans être communale tout en étant communale.

- Je n'y comprends rien...

- Je vais vous expliquer. Une convention lie désormais l'utilisation de la salle à un organisme culturel qui en a désormais la maîtrise et qui

exige un droit d'entrée pour en disposer quitte à employer ses propres techniciens. En résumé, la salle reste propriété de la commune mais elle ne peut plus l'utiliser pour ses associations. Mais rassurez-vous, mon bon monsieur, les contribuables continueront à financer la contribution de la commune

Tel est le sort actuel de l'Apollo qui, dans le cadre d'une convention léonine, a été quasiment cédé à la Scène Nationale. Désormais, plus de fêtes des écoles plus de spectacles des associations boucalo-tarnosiennes, plus de concerts, plus rien. Ah si, les spectacles imposés de la Scène Nationale d'une qualité qui va du meilleur au moins bon.

Triste par rapport à l'histoire de ce patrimoine de Boucau. ■

Xabi POYDENOT

Rendez-nous l'Adour !



On ne va tout de même pas faire référence à l'envahissement des Temples d'Angkor par la végétation, pour exiger que cette dernière soit maîtrisée à Guilhou.

Pourtant la plus magnifique vue dont on puisse bénéficier depuis Boucau, se trouve cachée à proximité du plateau où s'élevait jusqu'en 1935 le château. Un stupide rideau végétal y interdit toute rêverie.

Ci-dessus, le cliché publié par l'Étincelle en des temps plus respectueux, en révèle l'atout. Le regard dégringole jusqu'à l'Adour à proximité du point où la largeur du fleuve permet le retournement des gros bateaux. Puis il s'attarde aux allées Marines, histoire de s'amuser à distance de l'excitation de la circulation automobile. Et s'évade enfin jusqu'à ce bout de Pyrénées auquel on tient tant.

Le (trop ?) sévère élagage auquel le bois Guilhou a été soumis récemment (adieu chemin des châtaigniers), ôte toute excuse : l'Adour doit nous être rendue. ■

Jean-Claude MORLAAS